

# Malgré la pétition de 6000 habitants...

## La Mairie de Paris veut fermer notre centre de santé !

L'annonce par la Mairie de Paris de sa volonté de fermer le Centre de Santé du 70 Chemin Vert a suscité la mobilisation de milliers de citoyens de l'arrondissement, attachés à un centre de santé municipal de proximité. Un collectif unitaire regroupant de nombreuses organisations a recueilli plus de 6 000 signatures pour son maintien et son développement, obligeant même le Conseil municipal du XI<sup>e</sup> arrondissement à émettre un vœu dans le sens de la non fermeture du centre.

Aujourd'hui, la Mairie de Paris annonce par voie de presse sa décision de fermer le centre ainsi que celui du XVII<sup>e</sup> arrondissement. C'est un véritable coup de force contre la démocratie ! Comment ose-t-elle parler de « démocratie participative » quand elle méprise aussi ostensiblement l'opinion des citoyens, la mobilisation associative et le vœu de ses propres élus. La Mairie de Paris aussi attend l'été pour porter les mauvais coups à la population, en particulier aux catégories sociales les plus modestes et les plus fragiles. Chômeurs, précaires, étudiants et retraités sont les principaux usagers du centre, ils sont les premières victimes de la décision municipale.

La mobilisation citoyenne n'aura cependant pas été vaine. Alors que rien de tel n'était initialement prévu, la mairie est obligée d'annoncer aujourd'hui l'ouverture prochaine dans l'arrondissement, d'un autre centre, associatif et non plus municipal. Ce changement de statut pose plusieurs problèmes :



- La Mairie prévoit au minimum des mois d'interruption entre la fermeture du centre de la rue du Chemin Vert et l'ouverture du futur centre.
- Nous n'avons aucune garantie sur l'offre de soin qui sera proposée.
- On nous parle de « délégation du service public ». En clair il s'agit pour les pouvoirs publics de confier au privé le soin d'accomplir leur propre mission. Dans le meilleur des cas, une telle « délégation » n'offre aucune garantie de pérennité. Peut-on soumettre l'offre de soin aux aléas des majorités politiques ?
- Que devient le statut des personnels soignants ? Ce n'est pas la même chose pour un patient d'être accueilli par un professionnel salarié ou par un bénévole !

### ALTERNATIFS

ATTAC  
RETRAITÉS CFDT  
RETRAITÉS CGT  
UNION LOCALE CGT  
ÉELV  
FEMMES EGALITÉ  
FRONT DE GAUCHE  
(GU, PCF, PG)  
MPEP 75  
NOUS PAS BOUGER  
NPA  
ONZE MILLE POTES  
PCOF  
SNUIPP-FSU  
UFAL

A la détermination de la municipalité de fermer le centre de la rue du Chemin Vert, doit répondre la mobilisation tout aussi déterminée des citoyens.

### Nous continuons d'affirmer :

- qu'il n'y a aucune urgence à fermer le centre existant plusieurs mois avant l'ouverture promise !
- nous exigeons donc le maintien du centre de santé et un gel de la décision de fermeture.
- que soient recrutés sans délai des médecins supplémentaires, généralistes et spécialistes, et remplacés les partants dans le centre santé pour continuer à assurer l'offre globale de soin.